

**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
SUITE A PROMOTION INTERNE AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE
TERRITORIAL**

Le Président du Centre de Gestion,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, relative aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret 88-547 du 6 mai 1988, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des **AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX**,

Vu le décret 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté 2021-004 du 11 janvier 2021 portant détermination des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne, modifié par l'arrêté 2022-02 du 4 janvier 2022 portant révision de ces lignes directrices de gestion,

ARRETE

ARTICLE 1er - La liste d'aptitude prévue aux articles 5-1, 6-1 et 6-2 du décret portant statut particulier susvisé est arrêtée ainsi qu'il suit :

ANDRE	Alain
ARSON	Romain
AUDOR	Sylvain
BAILLEUL	Franck
BALLOCHE	Pascal
BALUSSON	Claude
BAZIN	Michael
BLOND	Stéphanie
BUHOT	David
CARVILLE	Gilles
CATHERINE	Marie-Rose
DELSEUX	David
DESHAYES	Albert
DEVINAS	Frédéric
DURANTI	Eric
FOUBERT	Gérald
FOUQUES	Marcel
GOSELIN	Mickaël
GUEPIN	Fabrice
HESLOUIS	Sandrine
HUARD	Maryse
HUREL	Nathalie

LAIGNEL	Michaël
LAMBAY	Stéphanie
LAULIER	Mickaël
LE BOUTEILLER	Martial
LEHOUX	Sandrine
LEPRINCE	Christophe
LEROMAIN	Christophe
LEROYER	Sylvie
MADELAINE	Jean
MARTIN	Cédric
MOTLOCH	Julie
MUSSON	Indiana
NOURRY	Jennifer
PASQUIER	Laurence
PECOT	Christine
PICQUENARD	Patrick
PLANTEGENEST	Frédéric
PLEY	Alexandre
POURREAU	Perrine
RENAUD	José
RIOCHE	Jacques
TAILPIED	Frédéric

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20230329-2023-083-AR
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

THIERRY
THOMAS

Jacques
Mathieu

TYPHAIGNE

Anthony

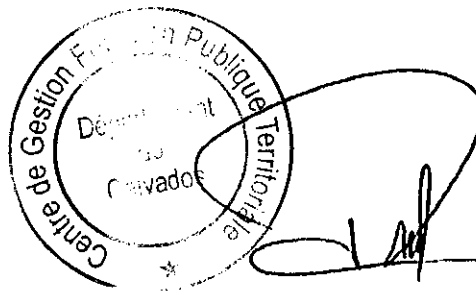
- ARTICLE 2 -** Cette liste prendra effet le **1 avril 2023**
L'inscription est valable deux ans. Elle peut être renouvelée dans les conditions prévues aux articles L325-38 et L325-39 du code général de la Fonction Publique.
- ARTICLE 3 -** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, aux collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du Calvados.

Fait à Hérouville St Clair, le 29 mars 2023

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Président,



Hubert PICARD